

## **NCI devient actionnaire majoritaire d'Océplast aux côtés d'Océan Participations pour en assurer la transmission managériale**

**NCI, à travers son fonds Reprendre & Développer 5, devient actionnaire majoritaire d'Océplast, acteur leader sur les produits d'aménagement extérieur à base de PVC recyclé, aux côtés d'Océan Participations. Bertrand Dubin et Stéphane Coutand, ses deux fondateurs, restent actionnaires et offrent la possibilité aux cadres d'entrer au capital afin d'assurer la pérennité managériale de la société.**

Créé en 2002 à Aizenay (85) par Bertrand Dubin et Stéphane Coutand, le groupe Océplast est spécialisé dans l'extrusion de profilés PVC ou PVC recyclé/anas de lin destinés à des clients industriels (bardage Mobil Home, menuiserie, profilés). Ces matériaux sont également utilisés pour la fabrication de ses propres gammes d'aménagement extérieur haut de gamme (clôtures, portails, portillons, terrasses) vendues via des négoce de matériaux ou en direct à des particuliers ou professionnels (paysagistes) à travers notamment sa marque Océwood. Le groupe a connu une croissance ininterrompue depuis sa création et a réalisé plus de 23 M€ de chiffre d'affaires en 2022.

Océplast a un ADN très marqué par l'éco-conception, la culture du consommateur et le management participatif :

- 60% des matières premières utilisées par Océplast reposent sur des matériaux issus de l'économie circulaire : l'anas de lin et le PVC recyclé. L'anas de lin est la valorisation d'un résidu de la culture locale du lin. Le PVC recyclé, sourcé auprès d'une filière organisée, valorise des déchets PVC destinés par le passé à être enfouis (menuiseries en fin de vie) ;
- Chaque nouveau projet est construit à partir de l'étude de l'usage du consommateur (Design Thinking) et permet la création de nouveaux produits très innovants à l'image de Tech.Sture, une nouvelle génération de composite qui imite, tant au visuel qu'au toucher, le bois naturel ;
- Océplast a également opté pour un management participatif qui permet à chacun des 60 collaborateurs de contribuer, par ses idées, à l'innovation au sein de l'entreprise.

Après un développement réussi de plus de 20 ans, Bertrand Dubin et Stéphane Coutand ont souhaité réorganiser le capital de la société afin de permettre aux cadres, accompagnés par un nouveau dirigeant, de poursuivre le développement soutenu d'Océplast.

NCI, via son fonds Reprendre & Développer 5, intervient en tant qu'actionnaire majoritaire afin de faciliter cette transition managériale. Cette opération s'inscrit pleinement dans le savoir-faire de la société de gestion dont l'objectif est le maintien des centres de décision en région et le développement de l'emploi. Cette vision est partagée avec Océan Participations qui entre également au capital et qui apportera sa connaissance de l'entreprise pour en avoir déjà été actionnaire de 2014 à 2021.

« A travers cette opération de transmission, Océplast ouvre un nouveau chapitre de son histoire. Plus que des investisseurs, NCI et Océan Participations sont des partenaires qui contribueront à pérenniser notre philosophie d'entreprise et nos valeurs, à promouvoir notre savoir-faire, notre technologie et nos



innovations et qui nous accompagneront dans nos projets de développement » commente Bertrand Dubin. « L'entrée des cadres au capital est un symbole important pour nous car elle renforce la pérennité managériale de l'entreprise » ajoute Stéphane Coutand.

« Nous avons été séduits par les valeurs d'Océplast et son innovation produit qui offrent à la société des possibilités importantes de développement. Notre Pôle Performances saura accompagner l'équipe de direction dans cette nouvelle aventure, notamment à l'international » complète Vincent Lhermenier, Directeur Associé chez NCI.

« Par cette opération nous voulions réécrire une histoire avec Océplast, très beau groupe de notre territoire que nous avons déjà accompagné dans un passé très récent. Le triptyque Innovation, Développement et Management nous a convaincus du potentiel de ce nouveau chapitre » concluent Pierrick Charrot et Frédéric Braud, respectivement Directeur et Chargé d'Investissement chez Océan Participations

### **Les intervenants de l'opération**

Société : Océplast (Bertrand Dubin, Stéphane Coutand)

Conseil M&A Société : Sevenstones (Damien Vigneron, Foucauld Rouquayrol, Elodie le Gendre, Philippe Tranzer)

Due Diligence Financière cédants : CP&A (Armel Pédrón, Julie Simon)

Conseil juridique Société : Jurica (Gil Gascon)

Acquéreurs : NCI (Stéphane Kerlo, Vincent Lhermenier, Cécile Hirel, Kevin Edna) ; Océan Participations (Pierrick Charrot, Frédéric Braud)

Conseil juridique Acquéreurs : Apollo Société d'Avocats (Guillaume de Ternay, Marie-Albane Pamard, Quetin Nicodex, Delphine Dillemann) ; Nerval Avocats (Claire Seigné)

Due Diligence Financière Acquéreurs : KPMG (Arnaud Colas, Cyril Cagic)

Banques de l'opération : Crédit Mutuel Océan, Co-arrangeur (Virginie Chevalier, Patrice Besson) ; CIC, Co-arrangeur (Patrice Capdeville, Cédric Turpault), Banque Populaire Grand Ouest (Gilbert Diosi, Hugues Boisteau, Jean-Marie Pitel, Aurélie Grangereau)



### À propos de NCI

Acteur multi-régional du capital investissement, NCI investit des compétences et des fonds propres dans des projets d'innovation, de développement et de transmission d'entreprises. Avec une croissance historique à deux chiffres et 350 M€ sous gestion - confiés par des investisseurs institutionnels publics et privés, des family offices et des dirigeants d'entreprises, NCI concilie finance et développement économique sur un territoire à fort potentiel, Normandie, Hauts-de-France, Bretagne, Pays de la Loire et Île-de-France.

### À propos d'Océan Participations

Océan Participations a été créée en 1988 pour développer des solutions d'intervention au service de l'entreprise, destinées à favoriser leur développement et répondant à leurs projets de croissance interne et externe, de reprise et de transmission, comme en matière de reclassement de capital. Elle intervient comme «facilitateur» des projets de l'entreprise, avec un principe essentiel : le respect de son autonomie.

Son affiliation à 100% à la Caisse Fédérale du Crédit Mutuel Océan de La Roche-sur-Yon lui assure une assise financière sécurisante pour accompagner les sociétés dans le temps en toute confiance, et sans contrainte de liquidités.

Partenaire minoritaire de proximité auprès de 110 entreprises régionales pour plus de 120 millions d'euros investis, sa raison d'être est de préserver les richesses et les centres de décisions sur leur territoire, de favoriser la croissance de leurs activités, et donc de permettre un développement dont elles seront le principal acteur. Océan Participations offre un soutien efficace quel que soit le cycle de vie de l'entreprise.